



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du jeudi 6 février 2014

Conseillers communautaires en exercice : 139

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 6.1, 7.1, 7.2, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 2.10, 10.1, 10.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h35.

**Étaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.1), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOU, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.1), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN, M. Didier GENDRAUD, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (jusqu'au 1.1.2), M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON (jusqu'au 1.1.1), M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, Mme Valérie HINCELIN (jusqu'au 1.1.6), Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du 1.1.1), Mme Annie MENETRIER, Mme Carine MICHEL, M. Frank MONNEUR (à partir du 1.1.1), Mme Nohzat MOUNTASSIR, Mme Jacqueline PANIER, Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, M. Jean ROSSELOT (à partir du 1.1.1), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRE, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN Boussières : M. Roland DEMESMAY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Philippe SIMONIN Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT (à partir du 1.1.1), M. Raymond REYLE (à partir du 1.1.1) Champagny : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Claude FORESTIER, M. Gérard GALLIOT (à partir du 1.1.1) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (à partir du 1.1.1) Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (à partir du 1.1.1) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Mme Françoise GILLET (jusqu'au 1.2.4), M. Claude PREIONI (jusqu'au 1.2.4) Genes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. François LOPEZ (à partir du 1.1.1) La Chevillotte : M. Jean PIQUARD La Vèze : M. Jacques CURTY Mamirolle : M. Daniel HUOT (à partir du 1.1.5), M. Robert POURCELOT Marchaux : M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT, M. Denis JOLY Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ (représenté par M. Hervé TOURNOUX) Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.1), M. Gérard VALLET (à partir du 3.3) Nancrey : M. Jean-Pierre MARTIN, M. Daniel ROLET Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Bernard BOURDAIS Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, Mme Marie-Christine THEVENOT Pirey : M. Jacques COINTET (représenté par M. Thierry RUFFIN), M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par M. Jean-François HUMBERT à partir du 1.1.1) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH (à partir du 1.1.1) Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER

**Étaient absents :** Arguel : M. André AVIS Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Françoise FELLMANN, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, M. Lazhar HAKKAR, Mme Martine JEANNIN, Mme Sylvie JEANNIN, M. Jacques MARIOT, M. Michel OMOURI, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Béatrice RONZI, Mme Monique ROPERS, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Boussières : M. Bertrand ASTRIC Chalèze : M. Christophe CURTY Champoux : M. Thierry CHATOT Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE Larnod : Mme Gisèle ARDIET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Roche-lez-Beaupré : M. Jean-Pierre ISSARTEL Thoraise : M. Jean-Michel MAY Torpes : M. Dominique GRUBER Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE

**Secrétaire de séance :** M. Marcel FELT

**Procurations de vote :**

**Mandants :** P. BONNET, JJ. DEMONET, F. FELLMANN, F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.1.3), A. GHEZALI, P. GONON (à partir du 1.1.2), V. HINCELIN (à partir du 1.2.1), B. RONZI (à partir du 1.1.1), Z. YASSIR-COUVAL, B. ASTRIC, P. GUILLAUME, D. HUOT (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 1.1.4), G. VALLET (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 3.2), P. BELUCHE, JM. FAIVRE.

**Mandataires :** JM. GIRERD, JC. ROY, J. PANIER, JS. LEUBA (à partir du 1.1.3), MN. SCHOELLER, O. FAIVRE PETITJEAN (à partir du 1.1.2), C. DEVESA (à partir du 1.2.1), M. LOYAT (à partir du 1.1.1), N. GUILLEMET, R. DEMESMAY, A. POIGNAND, F. LOPEZ (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 1.1.4), JM. CAYUELA (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 3.2), B. BOURDAIS, JM. BOUSSET.

**Délibération n°2014/002388**

**Rapport n°3.9 - Fonctionnement d'une Cellule Emploi Tramway - Avenant n°1 à la convention relative au partenariat entre le Grand Besançon et la Direction Régionale de Pôle Emploi Franche-Comté**

**Fonctionnement d'une Cellule Emploi Tramway -  
Avenant n°1 à la convention relative au partenariat entre  
le Grand Besançon et la Direction Régionale de Pôle Emploi Franche-Comté**

**Rapporteur : Jean-Pierre MARTIN, Vice-Président**

**Commission : Economie, Emploi et Insertion**

Inscription budgétaire	
BP 2014 et PPIF 2014-2018 « Action en faveur de l'emploi »	Montant de l'opération : 37 500 €
Sous réserve du vote du BP 2014 et du PPIF 2014-2018	

**Résumé :**

La convention du 12 mai 2011 avec Pôle Emploi Franche-Comté fixe les modalités de fonctionnement de la Cellule Emploi Tramway. Elle prévoit notamment les modalités de versement de la participation du Grand Besançon.

Le présent rapport a pour objet de fixer la somme à verser à Pôle Emploi Franche-Comté pour l'année 2014, soit 37 500 €.

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a conclu avec Pôle Emploi Franche-Comté une convention pour trois années commençant le 1<sup>er</sup> avril 2011 pour l'organisation, l'animation et le suivi de la Cellule Emploi (décision du Conseil Communautaire du 31 mars 2011) dans le cadre de la construction du tramway.

Pour mémoire, l'objectif de cette cellule est de centraliser l'ensemble des offres d'emploi issues du chantier Tramway, d'accompagner les entreprises dans la mise en œuvre des clauses d'insertion et d'organiser le suivi des personnes travaillant sur le chantier (poursuite des emplois, entrée en formation...).

La convention initiale signée le 12 mai 2011 prévoit l'engagement financier de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon sur la période 2011-2013.

Le présent avenant n°1 a pour objet de déterminer l'engagement financier de la collectivité pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2014, soit 37 500 €.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté, sous réserve du vote du BP 2014 et du PPIF 2014-2018 :**

- **se prononce favorablement sur l'avenant n°1 à la convention « Fonctionnement d'une Cellule Emploi » prévoyant une participation financière d'un montant de 37 500 € de la CAGB en faveur de Pôle Emploi Franche-Comté pour l'année 2014,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer cet avenant n°1.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Préfecture de la Région Franche-Comté**  
**Préfecture du Doubs**  
**Contrôle de légalité DRCT**  
**Reçu le 18 FEV. 2014**

Pour extrait conforme,

Pour le Président,  
Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAUMIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



**Fonctionnement « Cellule Emploi »**  
**Avenant n°1 à la convention de partenariat**  
**entre le Grand Besançon et la Direction Régionale de**  
**Pôle Emploi Franche-Comté**

**Entre :**

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, 4, rue Plançon, représentée par Jean-Louis FOUSSERET, Président, dûment habilité à l'effet des présentes par la délibération du Conseil de Communauté en date du 06/02/2014, ci-après dénommé « Grand Besançon »,

**Et :**

Pôle Emploi Franche-Comté, 2D avenue des Montboucons - 25044 Besançon cedex, représentée par, Monsieur Philippe SIEBERT, Directeur Régional,

**Ci-après dénommés ensemble les « parties » et individuellement une « partie »**

**Il a été convenu ce qui suit :**

La convention du 12 mai 2011 a fixé les modalités de versement de la participation financière du Grand Besançon à Pôle Emploi Franche-Comté pour l'organisation, l'animation et le suivi de la Cellule Emploi. Le présent avenant fixe la participation pour l'année 2014.

**Article 1 - Modalités financières**

**L'article 6 est complété comme suit :**

L'action financée s'élève à 37 500 € du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2014.

Conformément à l'article 6 de la convention, un acompte de 50 %, soit 18 750 € sera versé à Pôle Emploi Franche-Comté en janvier 2014 sur la base d'un appel de fonds émis par Pôle Emploi auprès du Grand Besançon, le solde au terme de la convention.

**Article 2**

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Besançon en 2 exemplaires originaux, le .....

Pour Pôle Emploi Franche-Comté,  
Le Directeur Régional,

Philippe SIEBERT

Pour le Grand Besançon,  
Le Président,

Jean-Louis FOUSSERET